

**Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 13 janvier 2014 à 19h30.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Isabelle Allard. Absente : Marie-Lyne Landry

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

*\*\*À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

---

**1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE:**

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

---

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

2014.291

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux de décembre 2013;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
  - 7.1 Demande Drummondville en fête ;
  - 7.2 Hiver en fête ;
  - 7.3 Cégep de Drummondville ;
  - 7.4 Comité de l'Emploi et de Développement Bon-Conseil ;
  - 7.5 Demande CPTAQ - Marc Thériault ;
    - 7.5.1 Adoption 1<sup>er</sup> projet de règlement modifiant le règlement de zonage ;
  - 7.6 Demande Quatre-Saisons et Multi-Van – MTQ ;
8. Administration ;
  - 8.1 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
  - 8.2 Renouvellement culture centre du Québec;
  - 8.3 Infotech – renouvellement ;
  - 8.4 Proclamation des journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité 2014-2017 ;
  - 8.5 ADMQ -renouvellement cotisation 2014 ;
  - 8.6 Rencontre S.Q. élus et directeurs généraux ;
  - 8.7 Personnes endettées envers la municipalité ;
  - 8.8 Demande subvention député ;
  - 8.9 Dépôt formulaire DGE – 1038 ;
  - 8.10 Gestion documentaire ;
  - 8.11 Avis de motion – règlement remboursement prime non-résident ;
  - 8.12 Congrès COMBEQ ;
9. Incendie et sécurité publique ;
  - 9.1 Facture au 30 novembre 2013 ;
  - 9.2 Logiciel prévention en commun avec la MRC Drummond ;
  - 9.3 Directeur incendie ;
10. Voirie et Urbanisme ;
  - 10.1 Chemin du Pont Mitchell ;

10.2 Déneigement – boîte à malle ;

11. Loisirs ;

11.1 Bibliothèque ;

11.2 Parc école ;

12. Hygiène du milieu ;

12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François ;

12.1.1 Adoption budget 2014 ;

13. Dépôt et rapport des comités;

14. Période de questions;

15. Varia ;

16. Levée de l'assemblée.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2013:**

2014.292

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter les procès-verbaux de décembre 2013 tel que rédigé en ajoutant ou + à une unité résidentielle à la page 1716 au point 2.6

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS:**

2014.293

Considérant les déboursés en date du 13 janvier 2014, déboursés effectués durant le mois :

**Comptes à payer durant le mois au 13 janvier 2014 :**

Chèque	fournisseur (description) .....	montant
	Salaires (décembre 2013) .....	11 074.43\$
6178	Petite caisse (eau, café, lait, timbres).....	77.84\$
6179	CN (entretien passage à niveau).....	630.47\$
6180	Hydro Québec (électricité luminaires) .....	51.99\$
6181	Machinerie Benoit et frère (levier, bras réservoir) .....	25.25\$
6182	Cogéco câble (internet de janvier 2014).....	103.42\$
6183	Bell Mobilité (cellulaire inspecteur) .....	20.24\$
6184	Hélène Ducharme (entretien ménager novembre 2013).....	200.00\$
6185	annulé	
Total :	.....	12 183.64\$

**Comptes payés au 13 janvier 2014 :**

Chèque	fournisseur (description) .....	montant
6186	Biolab (analyse d'eau) .....	12.08\$
6187	Boutique Le Bon-Conseil (papeterie) .....	14.32\$
6188	COMBEQ (adhésion inspecteur 2014).....	333.43\$
6189	Mégaburo (papier blanc lettre) .....	16.75\$
6190	Therrien Couture avocats (déboursés juridiques) .....	3 248.92\$
6191	MRC Drummond (mutation /quote-part janvier/décembre 2014) .	7 561.59\$
6192	Mun. Village NDBC (incendie novembre 2013).....	1 265.87\$
6193	Petite Caisse (eau, creme, papeterie, poste) .....	84.39\$
6194	Poste Canada (journal local décembre, communiqué) .....	101.18\$
6195	2750-0552 Québec inc. (déneigement 15 janvier 2014) .....	17 119.98\$
6196	Régie G.M.R. bas St-François (quote-part janvier 2014).....	6 008.50\$
6197	SIUCQ (cotisation annuelle 2014) .....	1 105.50\$
6198	Supérieur propane (propane garage) .....	688.31\$
6199	2313-7771 Québec inc. (réparation de la sentinelle) .....	191.94\$
6200	Groupe Maskatel (faxe et téléphone) .....	115.12\$
6201	Citoyen (50% prime non-résident natation 2 enfants) .....	44.92\$
6202	Ventilation spécialisée (nettoyage d'échangeur d'air et changer) ...	883.01\$
6203	Xerox Canada Ltée (photocopies du 31 octobre /26 décembre) .	1 149.47\$
6204	Infotech (compte de taxes et enveloppes) .....	514.51\$
6205	David Beauchemin (déneigement du chemin du Pont Mitchell).....	247.20\$
6206	Québec municipal (abonnement internet) .....	91.98\$
6207	Industrielle Alliance (assurance collective).....	604.51\$
6208	Visa Desjardins (repas souper des fêtes 618.08\$, essence) .....	893.33\$

6209	annulé	
6210	Centre de service Partagé du Québec (formation français corrigé)	201.21\$
6211	Biolab (analyse d'eau)	106.75\$
6212	CN (passage à niveau décembre 2013)	630.47\$
6213	François Lupien (déneigement cours et borne sèche)	420.00\$
6214	Hydro Québec (hydro garage municipa)	404.20\$
6215	Machinerie Benoit et frère (grattoir, sel à glace, lave vitre)	46.57\$
6216	Supérieur Propane (garage municipal, propane)	1 427.24\$
6217	Thomas Caya (sel à glace)	8.52\$
6218	Bell mobilité cellulaire (cellulaire inspecteur)	20.30\$
6219	Hélène Ducharme (ménage)	200.00\$
6220	Hydro Québec (hydro rue décembre 2013)	53.23\$
6221	Jaguar Média (renouvellement abonnement info municipal)	287.44\$
Total :		46 102.74\$

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 58 286.38\$

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

\* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

\*\* Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

La parole est accordée aux gens présents.

**6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;**

La liste de la correspondance est déposée.

**7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;**

**7.1 DEMANDE DRUMMONDVILLE EN FÊTE;**

2014.294

Considérant que Drummondville en fête, représenté par madame Denise Warren, organise un festival country à Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Considérant leur demande afin que la municipalité paie le publipostage afin de promouvoir l'évènement;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser les frais de publipostage sur notre territoire afin d'informer nos citoyens de l'évènement.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

**7.2 HIVER EN FÊTE;**

2014.295

Considérant la demande du CDESE « Commission de développement Socio Économique » de la municipalité Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil afin de participer financièrement à la fête « Hiver en fête! » qui se déroulera le 15 février prochain;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter de confirmer notre participation financière pour un montant de 500\$.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2014.296

**7.3 CÉGEP DE DRUMMONDVILLE;**

Considérant la demande du Cégep de Drummondville afin de remettre une bourse à un étudiant dans le volet municipalité du Cégep;

Considérant qu'un montant de 350\$ est suggéré;

Considérant que la municipalité participe toujours à cette remise de bourse pour un montant de 150\$;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant de 150\$ afin de remettre une bourse à un étudiant de notre municipalité.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2014.297

**7.4 COMITÉ DE L'EMPLOI ET DE DÉVELOPPEMENT BON-CONSEIL;**

Considérant la demande du CEDBC « Comité de l'Emploi et de Développement Bon-Conseil afin de considérer une aide financière de 500\$ pour couvrir les frais d'opération;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter l'aide financière au montant de 500\$.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2014.298

**7.5 DEMANDE CPTAQ – MARC THÉRIAULT;**

Considérant la demande de monsieur Marc Thériault faisant affaire sous les noms et raison sociale «Drummond Musique Festival» qui désire que la Commission de protection du territoire et des activités agricoles autorise un festival de musique sur une terre agricole située au coin du rang 9 de Wendover et de l'autoroute # 20 plus largement décrite comme étant les lots 4 468 515 et 4 468 516 du cadastre du Québec,

Considérant que l'activité se déroulera cette année entre le 30 juillet et le 5 août 2014

Considérant que le locataire de la terre, Ferme Olympe Inc. représenté par monsieur Patrick Pfeiffer a signé une entente relative à l'utilisation du terrain pour cette activité,

Considérant que Ferme Olympe Inc. profite financièrement de cette activité et qu'elle pourra programmer l'exploitation de la ferme en fonction de la date de la tenue de l'activité,

Considérant que cette activité est susceptible d'être profitable aux commerces du secteur,

Considérant que cette activité s'est tenue l'an passée et que les organisateurs ont su la mener à bien avec un minimum de désagrément pour les résidents du secteur,

Considérant que la municipalité à adopté un projet de règlement pour autoriser spécifiquement la tenue de cette activité,

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appuient la demande présentée par monsieur Marc Thériault

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**7.5.1 ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE;**

**MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL-PAROISSE  
MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS**

**ADOPTION PAR RÉSOLUTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET ADMINISTRATIF POUR PERMETTRE DES ACTIVITÉS TEMPORAIRES EN ZONE AGRICOLE**

Considérant que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil a adopté le règlement de zonage no.163, le règlement de lotissement no.164 et administratif no.166 le 18 septembre 1989,

Considérant qu'il y a lieu de permettre certaines activités récréatives temporaires en zone agricole sur notre territoire,

Considérant que le présent projet est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et au plan d'urbanisme de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse,

**En conséquence**, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Isabelle Allard.

Que les membres du conseil acceptent le projet de règlement no 405-2014 relatif à la modification du règlement de zonage pour permettre certains usages temporaires en zone agricole.

De plus, une assemblée publique se tiendra le 3 février 2014 à 19:00 hrs à la salle du conseil sise au 1428 route # 122

**En conséquence;**

Le conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil ordonne et statue, savoir que les règlements de zonage no.163, de lotissement no.164 et administratif no.166 sont modifiés comme suit;

**PROJET DE RÈGLEMENT**

**1- Préambule**

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement

**2- Objet**

Le présent règlement vise la modification de l'article 31A du règlement de zonage # 164.

**3- Modification de l'article 31A du règlement de zonage # 164**

L'article 31A du règlement de zonage # 164 est modifié par l'ajout de l'article 2 qui se lit comme suit;

**2- Activités temporaires récréatives en zone agricole**

Les activités temporaires récréatives en zone agricole sont autorisées aux conditions suivantes;

2-1 La durée de l'activité est d'une fin de semaine.

2-2 Un certificat d'autorisation devra être obtenu par le promoteur avant la tenue de l'activité.

2-3 Le certificat d'autorisation sera émis suite à l'adoption d'une résolution du conseil municipal autorisant la tenue de l'activité suite au dépôt des documents garantissant que le promoteur a rempli toutes les obligations demandées par le conseil municipal

2-4 Le promoteur devra faire une demande d'autorisation à la CPTAQ avant la tenue de l'activité si elle est tenue en zone agricole

### 3- **Abrogation de règlement incompatible**

Le présent règlement abroge et modifie tout règlement incompatible avec les présentes.

### 4 **Adoption du règlement**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi

---

#### **7.6 DEMANDE QUATRE-SAISONS – MULTI-VAN – MTQ;**

2014.300

Considérant les demandes des commerçants du secteur de la sortie 191 de l'autoroute Jean-Lesage (#20) qui désirent que le ministère des Transports abatte les arbres qui se trouvent dans les bretelles de l'autoroute,

Considérant que la présence de ces arbres nuit grandement à la profitabilité de ces commerces puisqu'ils ne peuvent profiter de visibilité en regard de l'autoroute # 20 et que des investissements importants ont eu lieu dans les dernières années,

Considérant que la présence de ces arbres ne semble pas être essentielle à l'entretien de l'autoroute,

En conséquence, il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu à l'unanimité que les membres du conseil demande au ministère des Transports d'éliminer la végétation dans les bretelles de l'autoroute # 20 à la hauteur de la sortie # 191 à partir de la voie d'accès vers le 10<sup>e</sup> rang Wendover.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

#### **8. ADMINISTRATION;**

---

##### **8.1 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX;**

Un projet de code d'éthique est remis aux élus. L'adoption se fera à la séance de février.

---

##### **8.2 RENOUVELLEMENT CULTURE CENTRE DU QUÉBEC;**

2014.301

Considérant le renouvellement de notre abonnement à Culture Centre du Québec au coût de 50\$ / année;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu de renouveler l'abonnement pour 2014 au coût de 50\$.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

##### **8.3 INFOTECH - RENOUVELLEMENT;**

2014.302

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de renouveler le contrat de service d'Infotech au coût de 3 915.00\$ pour la licence et droit d'utilisation pour l'année 2014, plus taxes.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

**8.4 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DANS NOTRE MUNICIPALITÉ 2014-2017**

2014.303

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtienne un premier diplôme ou qualification;

Considérant que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire* ;

Considérant que dans le cadre des éditions centricois des *Journées de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu de déclarer que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse appuie les *Journées de la persévérance scolaire* par cette résolution valide pour les 4 prochaines années.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2014.304

**8.5 ADMQ RENOUVELLEMENT COTISATION 2014:**

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu de renouveler l'inscription à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec de Valérie Aubin, directrice générale de notre municipalité pour l'année 2014 au coût de 633\$ plus taxes (cotisation et assurance).

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

2014.305

**8.6 RENCONTRE S.Q. ÉLUS ET DIRECTRICE GÉNÉRALE:**

Considérant que la sécurité publique représente d'une façon indéniable une activité importante dans notre municipalité;

Considérant que la Sûreté du Québec organise une activité afin de connaître les préoccupations de la municipalité et une session d'information sur ses services policiers le 6 février 2014;

Considérant que lors de cette rencontre une visite personnalisée du quartier général, cette rencontre permettra de rencontrer les spécialistes de différents domaines d'enquêtes;

Considérant que les élus et directrices générales sont invités à cette rencontre;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser la directrice générale et un conseiller ou une conseillère à assister à cette rencontre.

Que les frais de déplacement soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères**

---

---

2014.306

**8.7 PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ:**

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'envoyer un dernier avis de rappel par courrier standard avant le début des procédures de vente pour les taxes en janvier 2014.

Que la liste des ventes pour taxes soit adoptée au conseil de février;

Qu'un dernier avis de rappel avant vente pour taxes soit envoyé par courrier recommandé au début du mois de février après l'adoption au conseil de février de la liste des ventes pour taxes;

Que les frais du courrier recommandé seront facturés aux propriétaires concernés.

Que la liste de vente pour taxes sera envoyée à la MRC de DRUMMOND à la fin de février 2014.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2014.307

**8.8 DEMANDE DE SUBVENTION DÉPUTÉ:**

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse réalise chaque année des investissements importants pour maintenir son réseau routier dans les meilleures conditions possibles,

Considérant que la municipalité doit affecter une part importante de son budget à la voirie locale (déneigement des rangs, nettoyage des fossés longitudinaux et des ponceaux, rapiéçage manuel et mécanisé des chaussées, fauchage des abords de route, réparation de la signalisation et des glissières de sécurité, marquage des chaussées) et qu'elle taxe ses contribuables pour être en mesure de leur offrir un réseau routier sécuritaire tout en respectant leur capacité de payer,

Considérant que les sommes d'argent nécessaires à l'entretien de notre réseau sont de beaucoup supérieures aux revenus de taxation que la municipalité peut y consacrer et que sans l'aide gouvernementale, par l'entremise de notre député monsieur Sébastien Schneeberger, nous ne pourrions maintenir la qualité actuelle de notre réseau,

Considérant que l'on doit procéder à des travaux de pavage sur le rang 10 de Wendover, le rang 9 de Simpson et la route Boucher et que ces travaux sont évalués à plus de 100 000\$,

Considérant qu'il serait requis de procéder à la pose de bouche-fissure dans le rang 9 de Simpson et le rang 13 de Wendover pour empêcher la dégradation des chaussées sur ces rangs,

Considérant que notre député monsieur Sébastien Schneeberger est responsable de l'attribution de l'aide financière pour notre municipalité dans le côté Drummond-Bois-Francis,

Considérant que notre député, monsieur Sébastien Schneeberger, nous a toujours consenti une aide financière importante, toujours fortement appréciée, mais insuffisante pour combler nos besoins en regard de la réfection, de l'entretien et de la construction de nos rangs,

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Maureen Landry de demander à notre député, monsieur Sébastien Schneeberger, une aide financière d'un montant de 136 000\$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour assurer l'intégrité du chemin municipal.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**8.9 DÉPÔT FORMULAIRE DGE-1038:**

La directrice générale dépose les sections 2 des formulaires DGE – 1038 sec. L'original sera envoyé au DGE.



-

---

2014.308 **8.10 GESTION DOCUMENTAIRE;**  
Considérant l'offre de la société d'histoire en gestion documentaire qui fut acceptée par la résolution 2013-189 et prévue la phase 1 au budget 2014;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser le début des travaux et la dépense de 2 580\$ pour mettre en place la phase 1 qui consiste à :

- l'élaboration d'une politique de gestion documentaire;
- la mise à jour et personnalisation du calendrier de conservation et du plan de classification selon le guide de l'ADMQ;
- l'achat du logiciel de gestion documentaire Antoine sur un poste de travail;
- l'entrée du plan de classification
- l'entrée du calendrier de conservation dans le logiciel, incluant une modification du calendrier au besoin;
- la formation du personnel à l'application du plan de gestion documentaire dans le logiciel Antoine;

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2014.309 **8.11 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT REMBOURSEMENT PRIME NON-RÉSIDENT;**  
Un avis de motion est donné par Stéphane Dionne qu'à une prochaine séance sera modifier le règlement de remboursement des primes de non-résident afin d'ajouter un remboursement à 50 % pour les adultes à la piscine.

---

2014.310 **8.12 CONGRÈS COMBEQ;**  
Considérant la tenue du congrès de la COMBEQ les 1,2 et 3 mai 2014 au Fairmont Le Manoir Richelieu;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser l'inscription de l'inspecteur au coût de 550\$ plus taxes. Que les frais de déplacement, repas et hébergement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;**

**9.1 FACTURE 30 NOVEMBRE 2013;**

Les factures incendie seront maintenant listées et acceptées dans les comptes à payer.

---

2014.311 **9.2 LOGICIEL PRÉVENTION EN COMMUN AVEC LA MRC DRUMMOND;**  
Considérant qu'il y a lieu d'acheter le logiciel de prévention première ligne;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu de manifester notre intérêt à la MRC de faire partie d'un achat regroupé avec la MRC Drummond.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

2014.312 **9.3 DIRECTEUR INCENDIE;**  
Considérant la rencontre entre le comité restreint délégué par le comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton et le directeur incendie en date du 11 décembre 2013;

Considérant l'entente intervenue lors de ladite rencontre;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'entériner ladite entente à savoir que M. Styven Lafrenière démissionne de ses fonctions à titre de

directeur incendie. Par contre, ce dernier terminera les rapports qui sont à faire pour la fin d'année et nous fera savoir d'ici un mois s'il revient dans la brigade à titre de pompier ou d'officier.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

---

**10 VOIRIE ET URBANISME;**

**10.1 CHEMIN DU PONT MITCHELL;**

2014.313

Considérant que la municipalité a toujours entretenu la rue privée à l'extrémité du chemin du pont Mitchell menant au pont traversant la rivière Nicolet sud-ouest,

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Isabelle Allard de demander à l'entrepreneur responsable de déneiger cette rue privée, monsieur David Beauchemin, de poser les abrasifs requis pour sécuriser cette rue. Une somme n'excédant pas 100 dollars est autorisée à cette fin.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

---

**10.2 DÉNEIGEMENT – BOÎTE À MALLE;**

2014.314

Considérant que des boîtes aux lettres ont été endommagées lors des opérations de déneigement et que notre devis prévoit que l'entrepreneur est responsable de ces bris,

Considérant que nous avons reçu 2 demandes de remboursement pour couvrir les frais de remplacement de la boîte aux lettres,

Considérant que notre devis prévoit que l'entrepreneur est responsable des bris occasionnés aux boîtes aux lettres et qu'un montant maximum de 50\$ par boîte aux lettres sera déduit du paiement à effectuer en cas de bris,

En conséquence,

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard de rembourser un montant de 50\$ pour chacune des demandes pour la perte subie lors du bris de la boîte aux lettres et le déduire du dernier paiement tel que décrit dans le devis.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

---

**11 LOISIRS;**

**11.1 BIBLIOTHÈQUE;**

Le comité bibliothèque composé de Daniel Dufort et Isabelle Allard va rencontrer la municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil et faire des recommandations au conseil.

---

---

**11.2 PARC ÉCOLE;**

2014.315

Considérant qu'il y a lieu de faire faire une inspection annuelle chaque printemps afin de conserver nos modules de jeux sécuritaires;

Considérant la soumission de Tessier Récréo-parc au montant de 350\$ pour une inspection des modules de jeux au parc opti mousse.

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter la dépense au montant de 350\$ plus taxes payable à 50% avec la municipalité village.

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

---

---

**12. HYGIÈNE DU MILIEU:**

**12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS:**

Rapport de comité

---

2014.316

**12.1.1 ADOPTION BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS 2014:**

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter le budget 2014 de la Régie tel que présenté pour un total de 1 962 826.11\$

***Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères***

---

**13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS:**

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

---

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS:**

La période est accordée aux gens dans la salle;

---

**15. VARIA:**

---

2014.317

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**

Il est proposé par Daniel Dufort et résolu de lever l'assemblée à 21h36.

---

Michel Bourgeois,  
Maire

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale/  
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

---

Valérie Aubin, gma  
Directrice générale / secrétaire-trésorière